

**EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 25 mars 2026**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	16	17

Vote
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 25 mars à 20h30, le Conseil municipal de la Commune de Notre Dame de Riez s'est réuni à la salle du conseil municipal à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BESSONNET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 21 mars 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21 mars 2026.

**Présents** : M. BESSONNET Hervé, Maire, MMES : BRUNET Laura, DEULCEUX Sandra, MARTIN Nadia, NERAUDEAU Delphine, RIGOLLAGE Céline, THIBAUD Stéphanie, TURMEL Claire, MM. BRUN Jérôme, LE GAL Alain, MIGNÉ Hervé, NIEL Maxime, POTIER Jocelyn, ROBIN Clément, THUÉ Alain, VITALIEN Anthony.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture des Sables  
d'Olonne

Le : 27 MARS 2026

Et publication ou notification le :

27 MARS 2026

**Excusés** : MM. RENAUD Jimmy, MMES BOUTET Nadège (donne pouvoir à Stéphanie THIBAUD), Sabrina GARREAU.

A été nommé secrétaire : Clément ROBIN

**2026\_03\_06 – Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres**

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

La Commission d'Appel d'Offres est compétente pour l'ouverture des plis et le choix de l'attributaire dans le cadre des marchés publics formalisés et, le cas échéant, dans les procédures adaptées si la collectivité le décide.

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation des membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de voter à main levée.

Sont désignés en qualité de membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres :

- 1 – Hervé BESSONNET
- 2 – Alain THUÉ
- 3 – Sandra DEULCEUX

Sont désignés en qualité de membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres :

- 1 – Maxime NIEL
- 2 – Anthony VITALIEN
- 3 – Jocelyn POTIER

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes, 6, allée Gloriette 44041 NANTES CEDEX 01, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application "Télérecours citoyens" accessible à partir du site : [www.telecours.fr](http://www.telecours.fr)*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

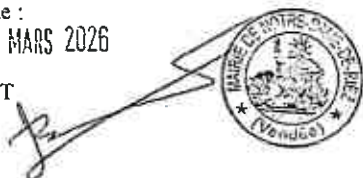
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 27 MARS 2026

Le Maire,

Hervé BESSONNET



Le Secrétaire de séance,  
Clément ROBIN